

Rector & Senatus Academiae Salmuriensis
omnibus quorum haec legere Interest gratiam &
Salutem in Domino nostro Iesu Christo
comprecamur.

UM nostrum in hac Academia muneris sit non modo studiosis, dum
apud nos degunt, omni nostra opera consulere; verum etiam hinc
absentibus, pro suo cuiusque merito, testimonia concedere; Omnibus quorum
haec scire Interest testamur dilectum nobis juvenem Abraham
fourcadium Lagorensem ex Bearnia, quinque circiter menses
apud nos transegisse, a primo ad nos adventu nomen suum in collegium
Theologiae studiosorum dedisse & ex illo tempore praedictionum
Theologicarum diligentem & assiduum auditorem sese prebuisse
Theologicas Theses propugnasse & oppugnasse, explanationis verbi divini
progymnasma edidisse, ceteraque partis officij collegio s. Theologiae
studiosorum praescripti praestitisse, vitam porro ita egisse ut nihil
(quod sciamus) commiserit Ecclesiastica aut scholastica censura notandum
Quare cum hinc discedentem hoc nostro testimonio omnibus pijs, probis,
& eruditis commendamus, Deum precamur ut bona ejus coepta ad
convenientem optatumque cartum gratia & favore suo perducere
dignetur. In cuius testimonij fidem dextris nostris subscribere visum
est Salmurij 4 Calend. Aprilis, anno Domini nri Iesu Christi
millesimo sexcentesimo decimo tertio.



Murcanus

Philos. Professor, et in
praesentia Academiae Rector.

Daniel Renaudotius

Sacri Divini in Ecclesia Salmuriensi
administra et Gymnasij

Samuel Zouherardus
Sacri Divini in Ecclesia
Salmuriensi administra

Benedictus Linbarum
Graecarum Professor

Attestation délivrée à Abraham de Laforcade pour son séjour à l'académie de Saumur
(Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, B 3516)

ABRAHAM DE LAFORCADE

Philippe Chareyre

Les comptes de la chambre ecclésiastique du Béarn donnent les noms des étudiants originaires de Lagor qui ont bénéficié de bourses pour étudier à l'académie d'Orthez. Celles-ci sont de deux types, celles accordés par des patrons laïques qui gèrent localement les biens de l'Eglise, et celles qui proviennent de la libéralité du roi de Navarre. Dans la première catégorie sont cités pour les années 1578-1579, Perrotin de Caber, Pierre Duser (prébende de Pédemont), Jean de Malhos (prébende de Sadirac), Pierre de Pérault (prébende de Miramont) et Menaud de Navailles (rectorie de Lagor), Pierre de Troy¹.

Ces sources étant extrêmement lacunaires, ce n'est que pour les années 1611-1613 qu'est mentionné Abraham de Laforcade, originaire de Lagor, comme bénéficiant d'une bourse royale². Ce personnage fait ici l'objet d'une attention particulière car deux documents provenant des archives de la chambre des comptes de Pau et Nérac conservés dans la série B des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, renseignent sur son parcours académique. Il s'agit d'une requête détaillée formulée par son père, Arnaud de Laforcade, pour obtenir le versement de la bourse pour l'année écoulée, qui permet de retracer l'itinéraire suivi par l'étudiant au cours des années précédentes. Elle est accompagnée d'un document exceptionnel à plusieurs titres, reproduit ci-contre en pleine page, d'une lecture assez aisée : un satisfecit en latin délivré le 4 avril 1613 à

« *Abraham Fourcadium Lagorensem ex Bearnia* » par les professeurs de l'académie de Saumur, qui atteste de l'assiduité et des bonnes mœurs de l'étudiant durant son séjour dans l'établissement. Ce type de certificat est rare ; il est l'un des plus anciens connu car l'institution est alors récente. Le collège des arts est en effet créé par Philippe Duplessis Mornay en 1599, puis couronné par un cycle académique en 1607. Comme pour de nombreux établissements de ce type, les archives sont très rares, et cette attestation est contemporaine du principal document conservé qui a survécu à la destruction des archives, le *Papier et registre des affaires de L'académie royale établie à Saumur. Depuis le mois d'octobre 1613 - 1673*, consultable en ligne sur le site des archives de la ville de Saumur. Ce satisfecit est également signé des premiers enseignants de l'académie, et notamment l'écossais Marc Duncan, professeur de logique et de théologie, cité comme recteur et qui sera nommé principal en 1615. Suivent les signatures de Samuel Bouchard, pasteur de Saumur, de Daniel Renaudot, pasteur également, chargé de la catéchèse, et du médecin Jean Benoît chargé de l'enseignement du grec.

Le satisfecit, de même que la requête du père constituent un précieux témoignage de la mobilité étudiante encore de mise au début du XVII^e siècle.

Abraham de Laforcade est le fils d'Arnaud, marchand, qui fut jurat de Lagor. Appartenant à l'élite de la communauté, il a ainsi pu bénéficier de facilités pour suivre un parcours universitaire. La

¹ ADPA, B 2368.

² ADPA, B 180, 3485, 3519.

première étape passe par l'académie d'Orthez où Abraham suit le cycle de philosophie, puis débute ses études de théologie, vraisemblablement en 1611-1612 :

« ...y aure estudiât ung tembs aud. coleges dortes... »

Il se rend ensuite dans la toute nouvelle académie de Saumur où il passe cinq mois, d'octobre à avril 1613 :

« ...et finalement per continuar sons estudis sen sere anat hors lo pais vers lo royaume de France et aure demourat lespasy de cincq mes ou plus a Saumur vaquant a lestudy de lad. teologie cum apart per latestation cy adligade deu quotate d'abriu mil VI^c trette signade per lous professeurs et principal de lacademie deud. Saumur... »

Puis doit continuer son périple à l'académie de Genève pour y achever ses études :

« ...et de la abant sens repartit vers la vile de Genebe per y persigir sons estudis en lad. teologie... »

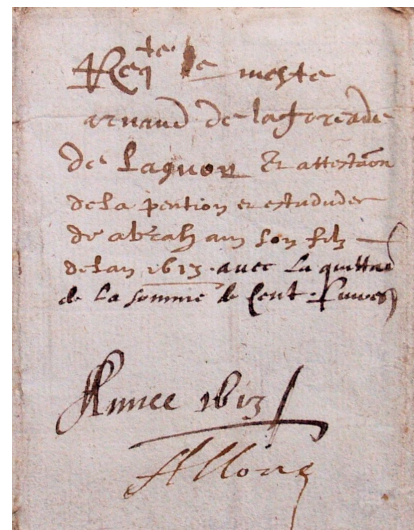
Le père faisant valoir la distance obtient finalement par décision de la cour du 14 janvier 1614, que les cent livres de la pension annuelle lui soient versées moyennant que son fils, de retour l'année suivante fournisse les attestations pour le reste de l'année 1613, ainsi que celles pour l'année suivante afin de pouvoir en toucher le dernier terme.

Malheureusement aucun certificat émis par cet établissement ne permet de préciser ce parcours et le livre du recteur de l'académie de Genève ne mentionne pas le nom de cet étudiant¹.

Selon une note fournie il y a quelques années par le regretté abbé Aloys de Laforcade, « noble Abraham de Laforcade » est cité dans un acte de vente du 14 juin 1632 en tant que maître d'hôtel du cardinal de La Valette, fidèle serviteur de Richelieu. (E 1344 f°33v°). Il est encore cité le 23 décembre 1649 dans un acte de tour-

nedot consenti par son frère Pierre en faveur de M^e Pierre de Lostal, d'Oloron, avocat au parlement de Navarre (E 1346, f°411 v°).

Abraham de Laforcade ne fut pas le seul étudiant béarnais à passer par l'académie de Saumur, car après la disparition de celle d'Orthez et l'annexion du Béarn à la France, plusieurs d'entre eux prirent le même chemin pour parfaire leur formation dans un établissement protestant ou bien pour se destiner à une carrière pastorale. On trouve ainsi mention entre 1647 et 1651, de trois étudiants qui viennent de passer par l'académie de Montauban, Philémon Olivier, de Nay qui deviendra pasteur d'Oloron en 1664, Louis Rival, également de Nay qui sera pasteur de Jasses en 1652 puis terminera son ministère au Refuge à Londres, et Jean Salefranque, d'Arros, pasteur de Lasseube en 1659. Dans les registres pastoraux de la ville de Saumur sont également mentionnés Jacques de Superville, étudiant en théologie, les 18 et 24 décembre 1656² et Jérémie Badet sieur de Plaisance, de Monein, étudiant en théologie, décédé le 16 avril 1679 à l'âge de 17 ans.



¹ S. Stelling-Michaud, *Le livre du recteur de l'académie de Genève*, Droz, 1972, tome III. Ce livre mentionne seulement en 1581 un Jean de Laforcade originaire du Béarn, qui fut ensuite pasteur de La Mothe Sainte-Heraye de 1615 à 1633.

² *Saumur, capitale européenne du Protestantisme au XVII^{ème} siècle*, troisième cahier de Fontevraud, 26-28 avril 1991, dir. François Lebrun, Abbaye royale de Fontevraud, Centre Culturel de l'Ouest, 1991